



## INSTRUCTIONS DE COURSE



### Larmor-Le Belon-Larmor

*Société Nautique de Larmor-Plage*  
Grade 5C – 9 et 10 Septembre 2023 – Larmor Plage

#### 1. REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 - les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.
- 1.2 - la partie B, section II du RIPAM quand elle remplace les RCV du chapitre 2.
- 1.3 - les règlements fédéraux.

#### 2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Jusqu'à 30 minutes avant le début de la procédure de départ prévue d'une série, toute modification aux IC sera affichée sur le panneau officiel d'information : le groupe What's App.
- 2.2 A partir de 30 minutes avant le début de la procédure de départ prévue d'une série, toute modification aux IC sera diffusée par VHF sur le canal VHF **<numéro canal>**.

#### 3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Le comité de course a l'intention de veiller et communiquer sur le canal VHF **<numéro canal>**.

#### 4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Il n'y aura pas de signaux faits à terre.

#### 5. PROGRAMME

- 5.1 Jours de course :

Date :	Format	Heure premier départ
Samedi 9 septembre 2023	Course en Flotte (Classique)	9h15
	Course Poursuite (Osiris)	9h30
Dimanche 10 septembre 2023	Course en Flotte (Classique)	10h15
	Course Poursuite (Osiris)	10h30

- 5.2 Remise des prix : Dimanche 10 septembre 2023 à 18h au Club House de la SNL.

#### 6. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe pour tous les bateaux classés selon la jauge Classiques est le **pavillon C**.  
Le pavillon de classe pour tous les bateaux classés en Osiris est une **flamme rouge**.

#### 7. ZONES DE COURSE

L'**annexe A PARCOURS** définit la zone de course entre Larmor-Plage et Port-Manech.

#### 8. PARCOURS

- 8.1 Les parcours sont des parcours cotiers à l'Aller et au Retour. L'**annexe A PARCOURS** précise les données suivantes : les angles approximatifs entre les bords, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées, le côté duquel chaque marque doit être laissée, ainsi que la longueur indicative du parcours.
- 8.2 Le format de course est la **course poursuite pour les Habitables Osiris** et la **course en flotte pour les Yachts Classiques**.

## 9. DEPART

### 9.1 Pour les Yacht Jauge CLASSIQUE :

9.1.1 La ligne de départ est entre :

	Sur Babord	Sur Tribord
<b>Samedi</b>	Bouée latérale Tribord « L'écrevisse »	Mat arborant pavillon Orange, vedette « Tiaré »
<b>Dimanche</b>	Mat arborant pavillon Orange, vedette « Tiaré »	L'extrémité du môle de Port-Manech

9.1.2 Un **pavillon Orange** est envoyé avec un signal sonore cinq minutes avant l'envoi du signal d'avertissement.

9.1.3 La procédure de départ est standard, selon la RCV26. (Signal d'avertissement 5 minutes avant le départ).

### 9.2 Pour les OSIRIS,

9.2.1 La ligne de départ est entre :

	Sur Babord	Sur Tribord
<b>Samedi</b>	Bouée latérale Tribord « L'écrevisse »	Mat arborant pavillon Orange, voilier « Beniguet »
<b>Dimanche</b>	Mat arborant pavillon Orange, vedette « Tiaré »	L'extrémité du môle de Port-Manech

9.2.2 La procédure de départ ne respecte la RCV26 et la RCV29 du fait du format de course (Course Poursuite) et la procédure suivante s'applique :

9.2.2.1 L'ordre et les heures de départs sont affichés sur le groupe WhatsApp à la cloture des inscriptions.

9.2.2.2 Le **pavillon Orange** et le **pavillon de classe** sont hissés **5 minutes** avant le premier départ de la course et restent hissés jusqu'à la fermeture de la ligne de départ, 4 minutes après l'heure de départ du dernier partant.

9.2.2.3 Pour chaque bateau, le **pavillon « P »** est hissé 1 minute avant son départ, et affalé à son départ.

9.2.2.4 Chaque bateau est appelé à la VHF environ 2 minutes avant son départ.

9.2.2.5 L'heure de la montre du comité de course prévaudra pour respecter les heures de départ prévus.

9.2.2.6 Le comité de course ne signale aucun rappel.

9.2.2.7 Quand au signal de départ d'un bateau, une partie quelconque de sa coque se trouve du côté parcours de la ligne de départ, il doit revenir entièrement du côté pré-départ de la ligne dans les 4 minutes suivant son départ. Si il ne répare pas, il sera classé OCS.

9.3 Bateaux en attente: les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

## 10. L'ARRIVEE

10.1 La ligne d'arrivée sera entre :

	Sur Babord	Sur Tribord
<b>Samedi</b>	L'extrémité du môle de Port-Manech	Mat arborant pavillon Bleu, vedette « Tiaré »
<b>Dimanche</b>	Mat arborant pavillon Bleu, voilier « Jour d'Avril »	Bouée latérale Tribord « L'écrevisse »

## 11. TEMPS LIMITES ET SCORE DETERMINE PAR LE COMITE DE COURSE

11.1 Les bateaux manquants à finir après 18h le samedi et 17h le dimanche seront classés « DNF ». Cela modifie la RCV 35 et A4.

11.2 La RCV A5.3 s'applique.

## 12. DEMANDES D'INSTRUCTION

12.1 L'heure limite de réclamation est 17h30 le dimanche 10 septembre 2023.

12.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au Club House de la SNL.

12.3 Des avis seront affichés au panneau officiel d'information au plus tard 10 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans le bureau du club house de la SNL à l'heure indiquée sur l'avis.

## 13. CLASSEMENT

13.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.

13.2 Les coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés (Classique) ou heures de départ (OSIRIS) seront affichés sur le panneau officiel d'information via la liste des inscrits.

#### **14. REGLES DE SECURITE**

14.1 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

14.2 Le canal VHF utilisé en course est le [canal].

#### **15. REMPLACEMENT DE CONCURRENT OU D'EQUIPEMENT**

15.1 Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

15.2 Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

#### **16. BATEAUX OFFICIELS**

Les bateaux officiels arborent le guidon du club de la Société Nautique de Larmor-Plage.

#### **17. PRIX**

Des prix seront décernés dans chaque série pour les 3 premiers bateaux.

#### **18. DECHARGE DE RESPONSABILITE**

18.1 Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques, voir RCV 4 décision de courir. L'autorité organisatrice sera déchargée de toutes responsabilités en cas de dommages matériels, de blessures ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

18.2 Les concurrents sont entièrement responsables de leur propre sécurité, qu'ils soient sur l'eau ou à terre.

18.3 Rien, ni dans l'avis de course, ni dans les instructions de course, ni nulle part ailleurs, ne saurait diminuer cette responsabilité.

#### **19. MAREES**

##### **PORT MANECH**

Samedi 9 septembre 2023 : BM 07h21 PM 14h13 – Coef. 31

Dimanche 10 septembre 2023 : BM 08h40 PM 15h14 – Coef. 41

#### **ARBITRES DESIGNES**

Président-e du comité de course : Marika Bonor - Tél. **06 80 02 10 12**

Président-e du jury : François Lozachmeur

